



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3270

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à l'association Imaginove pour la création d'un espace de co-working

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrère, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Hugué, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3270**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Imaginove - Attribution d'une subvention à l'association Imaginove pour la création d'un espace de co-working**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

a) - Présentation de l'association Imaginove

Premier pôle de compétitivité/cluster français exclusivement dédié à la production et à la diffusion de contenus liés à l'image (cinéma et audiovisuel, jeu vidéo, animation et multimédia), Imaginove fédère 150 entreprises rhônalpines autour d'un objectif commun : développer les synergies entre toutes ces filières de l'image. L'association Imaginove a pour objet le développement de services pour les entreprises, les établissements de recherche et d'enseignement supérieur spécialisés dans la création, la production et la diffusion de contenus.

Son ambition est de favoriser la convergence entre ces différentes filières. Elle a, notamment pour mission d'être un accélérateur du développement économique de ses adhérents, de projets de recherche et développement, de développement commercial, notamment à l'international, de formation et de recrutements, d'innovation au sens large, et d'attractivité du territoire de Rhône-Alpes.

Imaginove a pour ambition de devenir, d'ici 5 ans, la référence européenne en matière de fabrication et de diffusion de contenus plurimédias. Pour cela, Imaginove s'appuie sur une filière de l'image forte en Rhône-Alpes : 650 entreprises, 23 laboratoires de recherche, 28 formations liées à l'image ainsi que des événements internationaux de référence tels que le marché et le festival du film d'animation d'Annecy, Cartoon Movie, le Serious Game Expo, etc.

Depuis sa création, le pôle de compétitivité a accompagné l'industrie de l'image en Rhône-Alpes avec une offre de service complète, en perpétuelle remise en question pour aborder les virages des filières qui sont connus aujourd'hui et appelés nouveaux médias et à l'émergence de nouveaux modes de travail. De plus en plus de professionnels dans les métiers de la création, de l'image, du son, du web et de l'interactif préfèrent en effet travailler en mode indépendant ou créer de petites structures individuelles. Dans ce contexte, qui représente un changement de paradigme, la nécessité de travailler en réseau, en faisant appel aux bonnes compétences au bon moment est cruciale.

b) - Objectifs

De manière générale, il apparaît que ces professionnels, non adhérents d'Imaginove car de statut indépendant, peuvent représenter une source importante d'innovation, de réflexion autour de la filière et de renouvellement pour le pôle. Très concrètement, le projet proposé concerne la création de 2 nouveaux outils interdépendants pour Imaginove :

- la création d'un espace de co-working ouvert à ces populations sur le pôle PIXEL de Villeurbanne en 2012,
- la création d'un groupe de réflexion autour des nouveaux médias, porté par des professionnels à l'intérieur comme à l'extérieur de ces espaces et animé par un responsable créatif associé à Imaginove.

Ce lieu ouvert, favorisant la co-crédation et l'échange en adoptant une structure en open space, permettra de loger un certain nombre de professionnels (environ 20) sous forme de bureau permanent (location mensuelle) ou de manière ponctuelle (location hebdomadaire). Ce lieu se veut attractif et agréable pour favoriser les échanges et la fertilisation croisée des compétences.

Cet espace aura pour but de :

- mutualiser des moyens et des compétences pour accélérer la création de projets créatifs innovants,
- attirer des talents sur le territoire de la région Rhône-Alpes,
- créer des liens entre ces indépendants et les entreprises adhérentes d'Imaginove,
- favoriser le transfert entre créatifs et entreprises,
- alimenter des ateliers de créativité et générer des livres blancs ou autres livrables pour nourrir les réflexions sur les nouvelles tendances.

c) - Plan de financement prévisionnel

L'aménagement et l'animation de cet espace représentent un budget de 34 700 €.

Budget prévisionnel (octobre à décembre 2012) :

Charges	Montant (en €)	Financement	Montant (en €)
animation	19 200	loyers encaissés	6 200
ateliers	1 500	sponsoring événements	1 500
communication	5 300	direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)	5 000
loyer	7 400	Région Rhône-Alpes	11 000
charges locatives	1 300	Communauté urbaine de Lyon	11 000
Coût total	34 700	Total recettes	34 700

La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au financement de l'animation de cet espace de co-working à hauteur de 11 000 € en partenariat avec la Région Rhône-Alpes.

Il est proposé que la Communauté urbaine attribue à l'association Imaginove une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € pour l'année 2012. Ce financement est attribué dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité signée avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 € au profit de l'association Imaginove, dans le cadre de son projet d'ouverture d'un espace de co-working sur le pôle PIXEL de Villeurbanne,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Imaginove définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense totale de fonctionnement correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° OP02O2626.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.